



Déclaration Liminaire CDEN 14 novembre 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de la Haute-Garonne,

Ce CDEN a lieu dans une situation marquée par l'horreur de la guerre, autant à Gaza qu'en Ukraine. Si les contextes sont différents, les conséquences sont les mêmes : ce sont les peuples, les travailleurs et les enfants qui souffrent des conséquences de la barbarie.

En Ukraine comme à Gaza, dès le début des hostilités, la FNEC FP-FO a demandé, et continue de demander, le cessez-le-feu immédiat, alors qu'il aura fallu plus d'un mois au président Macron pour, du bout des lèvres, évoquer un éventuel cessez-le-feu à Gaza.

Notre fédération ne peut que déplorer le budget de 413 milliards d'euros pour faire la guerre, et alimenter cette barbarie, alors que dans le même temps le budget 2024, adopté à grands coups de 49-3, véritable signe de mépris de la démocratie, prévoit des coupes franches dans le service public, et plus particulièrement la suppression de 2500 postes dans l'Education Nationale et la non revalorisation des filières ATSS alors qu'elle avait été votée par les députés.

Le ministre Attal se targue d'un budget de l'Education Nationale en hausse, mais comment cet argent est-il utilisé ? Dans le Pacte massivement refusé par les collègues car il revient à travailler plus pour perdre un peu moins tout en bradant notre statut ? Dans des brigades anti-harcèlement à la présence ponctuelle ? Dans des programmes portés par des proches du président, tel le programme TED-i ? En finançant toujours plus l'enseignement privé ?

Pour la FNEC FP-FO, au-delà de toute annonce démagogique, ce budget doit être utilisé pour recruter davantage de personnels sous statut, pour mieux encadrer, former, protéger les élèves. Des personnels mieux rémunérés avec une revalorisation pour tous a minima de 10% de la valeur du point d'indice sans contrepartie, préalable à l'ouverture d'une véritable négociation salariale.

Concernant le bilan de la rentrée scolaire 2023 dans le 2nd degré, sujet de l'instance du jour, nous n'avons pas encore eu de CSA dans le 31, mais en partant des documents du CSA Académique du 17 octobre dernier, nous constatons qu'à l'issu du mouvement 323 postes sont restés vacants et que le nombre de contractuels augmente dans des proportions sensiblement identiques. Nous souhaiterions connaître les chiffres pour notre département.

Les besoins existent mais le recrutement ne suit pas, et pour la 2e année consécutive la période d'inscription aux concours d'enseignement est rallongée faute de candidats. Si le gouvernement veut recruter des enseignants, qu'il écoute les revendications portées par la FNEC FP-FO : recrutement à bac+3 suivi de deux véritables années de formation rémunérées, sous statut et abrogation de la mastérisation et de la loi Blanquer.

En ce qui concerne l'orientation, notre fédération réaffirme sa position que chaque élève ou étudiant puisse accéder à la filière de son choix, que ce soit au lycée, après le bac, voire en Master. Il n'est pas acceptable que des élèves se retrouvent sans affectation alors qu'ils ont demandé une formation dans leur établissement de secteur, pas plus qu'il n'est acceptable que Parcoursup ou Mon Master n'établissent un tri social. Ce sont autant de barrière qui vont à l'encontre des missions de l'Ecole de la République.

Au sujet de la mixité sociale, le document de travail qui nous a été adressés indique des “effets bénéfiques de ce programme notamment au niveau des compétences psycho-sociales,” ainsi que des “effets induits tangibles en matière d’émancipation et de levée des freins à la réussite scolaire, ils ont vocation maintenant à bénéficier au plus grand nombre.” Ces éléments de communication, sans indicateurs chiffrés ne correspondent pas aux remontées que nous avons sur le terrain. En attente de davantage d’éléments, notre fédération rappelle qu’elle considère que la mixité sociale ne se décrète pas, qu’elle nécessite un véritable projet d’urbanisme et de société, et qu’il ne suffit pas de déplacer des élèves des quartiers défavorisés vers des collèges fréquentés par des familles aisées pour en faire une réalité.

Sur l’école inclusive, là aussi l’incantation ne suffit pas. La réalité, et nous pouvons le constater au fil des formations spécialisées, c’est que l’école inclusive ou inclusion systématique, notre fédération insiste sur ce mot « systématique », telle que définie dans la loi Montchamp de 2005 est un échec. Cette loi prive les élèves de leur droit à bénéficier d’un enseignement spécialisé, déterminé en fonction des besoins particuliers de chacun d’eux. L’éducation spécialisée associe des actions pédagogiques, psychologiques, sociales, médicales et paramédicales. Malgré toute la bonne volonté des collègues la pédagogie ne peut pas remplacer le soin. Et ce n’est pas l’Acte II de l’école inclusive, annoncé par le président au printemps dernier avec tambours et trompettes qui va améliorer la situation des élèves concernés : plutôt que d’ouvrir des places en instituts spécialisés, le gouvernement fait le choix de tous les fermer et d’envoyer tous les élèves, quels que soient leurs besoins particuliers, dans les mêmes établissements. Pire, il prévoit la fusion des AED et des AESH dans un métier d’Accompagnant à la Réussite Educative sans esquisser les contours d’un statut, d’un vrai salaire ou d’une vraie formation pour ces personnels. L’école inclusive Macron-Attal, c’est aller toujours plus loin dans les économies faites sur le dos des élèves les plus fragiles, dans la dégradation des conditions de travail des élèves comme des personnels et la destruction de l’enseignement spécialisé. La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications d’une inclusion au cas par cas, en établissements ordinaires lorsque cela est possible et en établissements spécialisés lorsque c’est nécessaire. D’après les documents communiqués au CSA Académique du 17 octobre près de 1000 élèves notifiés ne sont pas accompagnés dans l’académie, et nous n’avons aucune donnée sur le respect des notifications individuelles. Nous souhaiterions connaître les chiffres dans le département.

Enfin, notre fédération est profondément attachée à la laïcité que le gouvernement n’a de cesse de bafouer et de dénaturer. Pour la FNEC FP-FO, la laïcité, c’est la loi de 1905, c’est assurer la liberté de conscience et la neutralité de l’Etat, et non pas diviser et stigmatiser. Le président Macron donne un bien piètre exemple en allant assister à la messe du Pape à Marseille, tout comme notre académie et la ville de Toulouse avec l’école Saliège à l’intérieur de laquelle figure toujours une plaque avec le cardinal en habit de prélat ainsi qu’un extrait de cantique biblique.

Pour la FNEC FP-FO, la laïcité c’est également respecter le principe “à l’école publique les fonds publics et à l’école privée les fonds privés”, qu’ils viennent de l’Education Nationale, des départements ou des régions.

Je vous remercie de votre écoute